

EN 3^e, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.
Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral
individuel

100
POINTS

ou

25 min.

oral
collectif

100
POINTS



L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

**à partir de
novembre**

Les élèves de 3^e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

**fin
juin**

Épreuves écrites et orales

**début
juillet**

Résultats du brevet

**septembre
octobre**

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de **handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Ce nouveau socle entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2016.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Pour consulter l'intégralité
du texte : décret n° 2015-372
du 31 mars 2015, publié au
B.O.EN n° 17 du 23 avril 2015

© avril 2015

Suivez ce lien pour visionner les vidéos :

<http://www.education.gouv.fr/cid88125/qu-apprendront-les-eleves-de-6-a-16-ans-a-la-rentree-2016-decouvrez-le-socle-commun-de-connaissances-et-de-culture.html>

DNB : épreuves écrites et l'oral, informations pour les candidats

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 31 décembre 2015 le diplôme national du brevet repose sur deux éléments complémentaires : l'évaluation du niveau de maîtrise **des huit composants du socle** commun de connaissances, de compétences et de culture et les notes obtenues **aux épreuves de l'examen**.

Celui-ci se compose de cinq épreuves :

- quatre épreuves écrites portant sur les programmes de français ; de mathématiques ; d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique ; de sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie) ;
- une épreuve orale passée au collège Herriot.

1. Epreuves écrites DNB session 2019 : (27 et 28 juin)

DÉFINITION DES ÉPREUVES	
--------------------------------	--

- **épreuve écrite de français en 2 parties** : épreuve de 3 h (100 points).
 - 1^{ère} partie (1h30) :
La maîtrise de la langue française à l'écrit est évaluée dans l'ensemble des exercices composant l'épreuve, à savoir le travail sur le texte littéraire et, éventuellement, sur une image (50 points - 1 h 10 minutes).
Dictée (10 points - 20 minutes), un texte de 600 signes environ, en lien avec l'œuvre, est dicté aux candidats.
 - 2^{ème} partie (1h30) :
Rédaction (40 points - 1 h 30 minutes)
Deux sujets au choix sont proposés aux candidats : un sujet de réflexion et un sujet d'imagination.
Le candidat doit rédiger un texte cohérent et construit, respectant les normes de la langue écrite.
Les candidats ont le droit, pour cette partie d'épreuve, de consulter un dictionnaire de langue française ou un dictionnaire bilingue. Chacun doit apporter le dictionnaire qu'il souhaite pouvoir consulter.

- **épreuve écrite de mathématiques**: épreuve de 2 h (100 points).

Les exercices qui composent le sujet permettent d'évaluer les connaissances figurant dans le programme de mathématiques du cycle 4 ainsi que la maîtrise des compétences « chercher », « modéliser », « représenter », « raisonner », « calculer » et « communiquer » décrites dans ce programme, il comporte obligatoirement un exercice d'algorithmique (programmation).

Le sujet est constitué d'exercices qui doivent pouvoir être traités par le candidat indépendamment les uns des autres. Certains exercices exigent de la part du candidat une prise d'initiative.

Les exercices peuvent prendre appui sur des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines. Ils peuvent adopter toutes les modalités possibles, y compris la forme de questionnaires à choix multiples ou de type vrai/faux.

- **épreuve écrite d'histoire-géographie, enseignement moral et civique**: épreuve de 2 h (50 points).

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents en histoire ou en géographie (20 points)

Les exercices visent à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre ces documents. Les questions ou consignes proposées ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (20 points)

Une question invite le candidat à rendre compte de la compréhension et du traitement de données par le biais de croquis, de schémas ou de frises chronologiques.

Exercice 3 : Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique appuyée sur un ou deux documents.

- **épreuve écrite de sciences (physique-chimie-SVT-technologie)** : épreuve de 2 fois 30 minutes (50 points).

Pour cette épreuve, à chaque session de l'examen, deux disciplines seulement sur les trois citées - physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie - sont retenues, le choix des deux disciplines est signifié deux mois avant la date de l'examen (les 28 et 29 juin 2018).

2. Epreuve orale de soutenance de projet - DNB session 2019 :

Cette épreuve orale est une soutenance : elle a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à exposer les compétences et connaissances qu'il a acquises, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance.

Epreuve orale : (100 points)

⇒ Le candidat présente l'un des projets qu'il a mené dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts ou au cours des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires du cycle 4 (5° à 3°) ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours d'éducation à la santé) qu'il a suivi. Le candidat peut effectuer une partie de sa présentation en langue vivante étrangère (anglais ou allemand ou espagnol), **il peut choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en binôme. Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelle.**

Le candidat peut, le cas échéant, présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.), mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse. Elle ne peut donc se substituer à la présentation synthétique qu'elle peut cependant illustrer.

➤ Où et quand ?

→ Une convocation officielle et personnelle vous précisera la date et l'horaire ainsi que les documents à présenter (dont la pièce d'identité) lors de votre passage. **L'épreuve aura lieu le mercredi 29 mai (cours autres niveaux annulés) à Herriot.**

➤ Quelles informations dois-je communiquer ?

Vous devez communiquer sur une fiche de présentation au secrétariat du 13 au 21 mai 2018, sans possibilité de modification par la suite :

- Vos nom, prénom, classe sur une feuille A4 dont le titre sera "Epreuve orale de soutenance DNB session 2019" (un formulaire type sera à la disposition des familles via Liberscol)
- L'intitulé et en quelques mots le contenu du projet (dont EPI de 3°)
- La thématique de l'EPI* dans laquelle le projet s'inscrit ([* Enseignements Pratiques Inter-disciplinaires](#))
- Le [parcours éducatif](#) concerné (Avenir, Artistique Culturel, Citoyen, Santé)
- Les disciplines concernées.
- Date et signature des représentants légaux.

*Rappel des thèmes d'EPI réglementaires :

- [Corps, santé, bien-être et sécurité](#)
- [Culture et création artistiques](#)
- [Information, communication et citoyenneté](#)
- [Langues et cultures de l'Antiquité](#)

- [Langues et cultures étrangères / régionales](#)
- [Monde économique et professionnel](#)
- [Sciences, technologie et société](#)
- [Transition écologique et développement durable](#)

Vous devez également préciser :

- **la langue vivante choisie (anglais-allemand-espagnol)** : si vous souhaitez présenter une partie de l'épreuve orale en langue vivante étrangère (5 minutes maximum sur les 15 minutes de l'oral).
- **si vous passez l'épreuve en binôme**, le nom de la personne avec qui vous passerez.

➤ Sur quels critères serai-je noté(e) ?

L'épreuve orale est notée sur 100 points et sont évaluées :

- la maîtrise de la langue française à l'oral pour 50 points ;
- la maîtrise du sujet pour 50 points : c'est-à-dire comment le candidat expose sa démarche de projet, les connaissances et compétences qu'il a ainsi acquises.

IMPORTANT : la note obtenue à cette épreuve orale ne sera pas communiquée avant les résultats au DNB.

L'épreuve orale se déroule en deux temps :

- Devant un jury composé de 2 enseignants au minimum, vous effectuerez successivement :
- **1 exposé de 5 minutes,**

→ 1 entretien avec le jury de 10 minutes.

Vous êtes évalué sur la présentation ORALE de votre projet, pas sur le projet lui-même : pour cette « soutenance », on attend de vous que vous présentiez la démarche ainsi que les compétences et les connaissances que vous avez acquises grâce à ce projet. Il est donc important de vous entraîner à vous exprimer devant un jury et à respecter le temps imparti tout en mettant particulièrement l'accent sur l'utilisation du français, dans des phrases correctes et avec un vocabulaire varié et approprié. Vous devez expliquer de manière claire le projet que vous avez choisi, expliquer votre réflexion sur le sujet, participer et argumenter lors des échanges avec le jury, etc.

On évalue la prestation orale du candidat mais pas son projet ni son dossier.

Ce sont donc la démarche de projet et la forme des propos tenus par le candidat qu'il convient d'évaluer : en aucun cas n'est évalué quelque dossier ou support sur lesquels le candidat s'appuierait.

Le collège Edouard Herriot proposera une grille d'évaluation, approuvée en conseil d'administration, qui respecte les principes énoncés par le bulletin officiel accessible par ce lien http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=122780

Si l'épreuve est présentée en binôme, dix minutes d'exposé, pendant lesquelles chacun des candidats intervient, précèdent quinze minutes de reprise avec l'ensemble du groupe. Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le sujet ou le projet présenté.

➤ Conditions matérielles de passage de l'oral :

→Le jour de l'épreuve, le candidat devra se présenter devant la salle 5 minutes avant le début de l'épreuve. Aucun support visuel n'est exigé. Si toutefois je souhaite préparer un document à vidéoprojecter,

Cependant, chaque candidat disposera d'un ordinateur multimédia comprenant les logiciels suivants : Libre office, lecteur multimédias VLC, visionneuse Power Point ainsi qu'Acrobate Reader.

→Les élèves pourront présenter leur support par le biais du vidéoprojecteur et si besoin :

- Un photogramme (diaporama/images)
- Un extrait vidéo d'une durée d'environ 1 min à 1 min 30 grand maximum.

Ce support doit rester visuel : quelques mots-clés , ou une image (photo personnelle ou non, schéma...) qui aideront le candidat à retrouver les éléments qu'il souhaite citer dans sa présentation. **Aucun texte, aucune phrase.** Au plus tard la veille de l'épreuve, le candidat déposera son support sur l'espace groupe-Liberscol et l'apportera sur clés USB par sécurité.

QUELLE EST L'ORGANISATION DES JURYS ?

- **Composition** : le chef d'établissement constitue les différents jurys, ceux-ci sont composés de deux enseignants minimum.

RÉSULTAT FINAL AU BREVET

Total des points pour le brevet : 800 points maximum

-Epreuves écrites et orale : 400 points.

-Evaluation en contrôle continu (évaluations de l'année) : 400 points d'évaluation du socle commun

évalué par l'équipe pédagogique, lors du dernier trimestre (bilan de fin de cycle 4).

- **Pour chacun des 8 éléments du socle commun** le candidat obtient :
 - 10 points pour le niveau « maîtrise insuffisante »,
 - 25 points pour le niveau « maîtrise fragile »,
 - 40 points pour le niveau « maîtrise satisfaisante »
 - 50 points pour le niveau « très bonne maîtrise ».
- Des points supplémentaires peuvent être obtenus :
 - **pour l'enseignement de Langue et Culture de l'Antiquité (Latin)** : 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints, 20 points si ces objectifs sont dépassés.

Pour obtenir le DNB, Il faut 400 points au moins (socle commun + épreuves terminales)

- 480 points pour obtenir la mention A Bien ;
- 560 points pour obtenir la mention B ;
- 640 points pour obtenir la mention TB.

Nom de l'élève : Classe :

MAÎTRISE DE L'EXPRESSION ORALE	Maîtrise Insuffisante	Maîtrise Fragile	Maîtrise Satisfaisante	Très Bonne Maîtrise
<i>S'exprimer de façon maîtrisée face à un auditoire (posture, regard, débit, articulation...)</i>	1 – point Regarde le tableau, tourne le dos au jury, pas d'articulation, élocution très rapide, marmonne, position avachie, lit tout ce qu'il y a sur sa feuille ou au tableau	2 – 3 – 4 – 5 points Regard fuyant, se balance d'un pied sur l'autre, posture fermée, se cache derrière sa feuille, hésitations, ton monocorde, voix faible, peu d'articulation	6 – 7 points Regarde son support de temps en temps, diction nette, posture posée face au jury, mais récite son texte	8 – 9 – 10 points Pas de support sur feuille, diction nette, intonation de voix modulée, élève acteur de sa présentation, très bonne posture, regarde son auditoire
<i>Utiliser une langue française correcte et adaptée à la situation (syntaxe, registre de langue)</i>	1 – 2 Propos difficile à comprendre, nombreuses phrases mal construites,	3 – 4 – 5 Propos clair, mais phrases parfois incomplètes, registre de langue familier	6 – 7 – 8 Registre de langue courant, construction de phrases correctes mais quelques maladresses	9 – 10 Registre de langue courant à soutenu, excellente construction des phrases y compris dans l'entretien
<i>Employer un vocabulaire riche, précis et adapté au sujet</i>	1 – 2 Vocabulaire familier, pas de vocabulaire spécifique	3 – 5 Quelques mots de vocabulaire spécifique mais mal maîtrisés, mots parasites	6 – 8 Vocabulaire adapté au sujet	9 – 10 Vocabulaire varié, précis et utilisé à bon escient
<i>Participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur</i>	1 Ne participe pas, ne répond pas	2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10 Est capable de répondre (même si la réponse est fausse) mais sans argument selon développement	11 – 12 – 13 – 14 – 15 – 16 Est capable de répondre (même si la réponse est fausse) en s'appuyant sur des arguments	17 – 18 – 19 – 20 Est capable de répondre justement et en argumentant clairement

Total /50

MAITRISE DU SUJET	Maîtrise Insuffisante	Maîtrise Fragile	Maîtrise Satisfaisante	Très Bonne Maîtrise
<i>Parler d'un sujet pendant 5 minutes en organisant mon oral (Introduction, développement, conclusion)</i>	1 – 2 Mauvaise gestion du temps, parle moins d'une minute, aucune organisation logique des idées ou plan	3 – 4 – 5 Parle à peu près 3 minutes, présence d'un plan mais qui est peu logique ou qui ne met pas avant les liens entre les idées	6 – 7 Parle à peu près 4 minutes ou dépasse les 5 minutes accordées, plan logique et organisé, peu d'approfondissement ou de touche personnelle	8 – 9 – 10 Parle 5 minutes, plan logique maîtrisé, clair, approfondi
<i>Présenter les étapes du projet (outils, personnes ressources, intervenants...) en valorisant les liens entre les matières.</i>	1 – 2 Ne connaît pas les étapes du projet, ne fait aucun lien entre les étapes ou les matières, aucune mention des outils, personnes ressources ou intervenants	3 – 4 – 5 – 6 – 7 Cite quelques étapes ou matières mais sans faire les liens entre elles, cite un élément sur les trois demandés (outils, personnes ressources, intervenants)	8 – 9 – 10 – 11 Connait les étapes du projet, liens évidents, des éléments cités mais incomplets	12 – 13 – 14 – 15 Les étapes sont bien connues, définies et liées entre elles, évocation de tous les éléments demandés, approfondissement personnel
<i>Maîtriser des connaissances précises et spécifiques</i>	1 – 2 Le projet semble n'avoir eu aucun impact sur les connaissances de l'élève, aucune connaissance spécifique au projet	3 – 7 Connaissances superficielles, cite du vocabulaire ou des faits sans savoir les expliquer	8 – 9 – 10 – 11 L'élève maîtrise les éléments clés du projet et sait les expliquer simplement	12 – 13 – 14 – 15 Connaissances solides, recherches ou connaissances personnelles qui dépassent le projet
<i>Porter un regard critique sur son projet (justifier les choix effectués, donner un avis personnel argumenté)</i>	1 Ne sait pas, n'a pas d'avis sur le projet	2 – 4 « J'aime » ou je n'aime pas » sans argumenter ni nuancer	5 – 6 – 7 Avis personnel peu argumenté	8 – 9 – 10 Avis personnel argumenté avec conviction

Total /50

Un bonus de points sera accordé à l'élève qui présentera l'oral en langue étrangère (Esp/Alld ou angl) /10 maximum sans pouvoir dépasser 100 (de 0–5 lorsque le candidat récite totalement ou expose en moins de 30 secondes. De 6–10 expression naturelle supérieure à une minute)

Total de l'évaluation : /100

Membres du jury : examinateur 1 examinateur 2 examinateur 3

Signatures

Commentaires :
.....
.....